

Sujet : INVITATION PRESSE

De : crdg@crdg.eu

Date : 12/04/17 12:24

Pour : crdg@crdg.eu



Contrat de rivière Dyle-Gette

Invitation presse

Le Contrat de rivière Dyle-Gette
signera son programme d'actions 2017-2019

Date :

Jeudi 20 avril à partir de 15h30

Lieu de RDV :

Ferme de Bilande à Wavre

() le chemin d'accès est difficile : voir ci-après*

46 partenaires vont signer le PA 2017-2019 du Contrat de rivière Dyle-Gette (CRDG) : la Région wallonne, les 2 Provinces (BW et Liège), 2 intercommunales, (l'IBW et l'IECBW), 20 communes, 19 associations, l'UCL et l'asbl CRDG

Les 14 objectifs majeurs du PA : l'assainissement des eaux usées, la résolution des points noirs le long des cours d'eau, la lutte contre les inondations, le ruissellement dans les zones agricoles, l'éradication des plantes invasives, la gestion intégrée des cours d'eau, la protection des zones humides, l'information/sensibilisation du public...

Les 64 thématiques abordées dans le PA

thématiques récurrentes : la limitation des rejets des particuliers aux cours d'eau, le nettoyage des dépôts de déchets le long des cours d'eau, les sanctions vis-à-vis des infractions environnementales, l'aménagement de bassins d'orage et de zones d'expansion de crue, les chantiers d'éradication de la Balsamine de l'Himalaya, la protection des eaux souterraines, la diffusion des outils d'information-sensibilisation...

thématiques nouvelles : le développement de techniques d'assainissement en milieu rural, la réduction des eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement, une meilleure réactivité lors des pollutions accidentelles aux cours d'eau, le développement de nouvelles techniques pour la gestion des eaux pluviales dans les zones urbanisées, une communication plus ciblée vers les propriétaires d'étangs et de zones humides, un focus sur la faune emblématique des cours d'eau, une communication plus ciblée vers les riverains des cours d'eau...

Un total de **994 engagements individuels** ont été déposés par les **45 partenaires du CRDG**, au départ d'une liste « fermée » de 211 actions différentes proposées par la Cellule de coordination du CRDG.

Les caractéristiques principales du PA : il se veut cohérent, concret, pragmatique et opérationnel.

Les lignes directrices pour le choix et la formulation des engagements de chacun : être en phase avec l'inventaire des points noirs réalisé par le CRDG, développer des pratiques au quotidien pour lutter contre et pour prévenir les différents types d'atteintes aux cours d'eau, fournir des engagements précis et détaillés en fonction des compétences et des disponibilités de chacun par rapport aux différentes thématiques abordées, répondre précisément aux enquêtes de suivi annuelles qui seront organisées par le CRDG.

Les actions du PA seront financées par chacun des partenaires. De plus, **la Région wallonne et les Provinces du Brabant wallon et de Liège** ont renouvelé leur **soutien financier** accordé à l'asbl « Contrat de rivière Dyle-Gette » pour les trois années que couvrira la coordination de ce nouveau programme d'actions.

La cérémonie débutera à **16h**, par les discours officiels et la présentation du programme d'actions 2017-2019 du CRDG.

Suivra un cocktail-apéritif vers **16h45**, durant lesquels les partenaires engagés dans le PA 2017-2019 apposeront, chacun à leur tour, leur signature au bas du document. Une photo « de famille » clôturera l'événement.

Fin des festivités à **18h**.

Pour la presse : possibilité d'interviewer Marc Bastin (Président du CRDG) et Jean-Marie Tricot (Coordinateur du CRDG), ainsi que l'ensemble des partenaires qui signeront le PA.

D'ici le 20 avril, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Marie Tricot au 010/62 04 30 ou au 0498/697 229

www.crdg.be | Contact



—Pièces jointes : —

talon_reponse.doc	300 Ko
invitation__ceremonie_de_signature_le_20_avril.pdf	559 Ko